

AF

ARCHIVES DU POUVOIR EXÉCUTIF

1789-1815

AF/I. Régime royal constitutionnel (1789-1792).

AF/II. Conseil exécutif provisoire et Convention ; Comité de Salut public (1792-an IV).

AF/III. Directoire exécutif (An IV-an VIII).

AF/IV. Consulat et Secrétairerie d'État impériale (An VIII-1815).

AF/V. Régime royal (1814-1815).

Présentation de la série AF

Le fonds dit de la Secrétairerie d'État impériale, connu à l'origine sous le nom d'Archives du Louvre, est en fait constitué par les archives du pouvoir exécutif de 1789 à 1815.

Sous le Consulat, on réunit dans les entresols de la grande galerie du Louvre les papiers provenant du régime royal constitutionnel (aujourd'hui sous-série AF/I), du Conseil exécutif provisoire, de quelques comités de la Convention, celui de salut public en particulier, remis aux archives du Directoire après la fin de la période conventionnelle comme archives de gouvernement (aujourd'hui sous-série AF/II), et du Directoire exécutif (aujourd'hui sous-série AF/III), auquel on ajouta alors des dossiers et registres du Conseil des Cinq-Cents versés par le Tribunal comme représentant des affaires en instance. Cet ensemble, augmenté des archives des Consuls, du cabinet de l'Empereur et du régime royal des années 1814 et 1815 (aujourd'hui AF/IV et AF/V), fut versé aux Archives nationales en 1849.

AF/IV

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT IMPÉRIALE ET CABINET DE NAPOLÉON I^{er}

Intitulé : SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT IMPÉRIALE ET CABINET DE NAPOLÉON I^{er}

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : An VIII-1815.

Importance matérielle : 755 m.l (3806 articles dont 1712 registres et 2094 cartons).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

- Cabinet de Napoléon I^{er}.
- Secrétairerie d'État impériale.
- Cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande.
- Cardinal Caprara, légat du Pape.
- Secrétairerie d'État et administration du Grand-Duché de Berg.

Histoire des producteurs :

- Cabinet de Napoléon 1^{er} :

Napoléon avait hérité de la Constitution de l'an III, qui organisait le Directoire, d'un fonctionnement original de la tête de l'État, une sorte de cabinet double : celui-ci se composait d'une part de son secrétariat particulier, ou cabinet intérieur, avec des secrétaires qui écrivaient sous sa dictée et qui classaient ses propres archives courantes, d'autre part d'un cabinet extérieur avec un secrétariat du gouvernement ou Secrétairerie d'État (Secrétaire général des consuls sous le Consulat), à la tête de laquelle un ministre faisait la jonction entre les ministres et l'Empereur.

Le cabinet intérieur ou « cabinet » était un espace intime ultra réservé : n'y entraient ni dignitaires ni maréchaux ni ministres. N'y demeuraient que Napoléon seul avec des aides, petits par le niveau social, grands par le seul fait d'être admis à collaborer en permanence avec l'Empereur.

Au cabinet étaient conservées les minutes de lettres dictées par Napoléon, les dossiers composés de rapports et de correspondance qu'il gardait sous la main, c'est-à-dire ce qui constituait le travail particulier de l'Empereur.

- Secrétairerie d'État impériale :

Le cabinet extérieur était le lieu de rencontre entre Napoléon et les dignitaires de l'Empire (les grands officiers de sa Maison : grand-veneur, grand-maréchal du Palais ; son architecte Fontaine, etc.). Comme pour le cabinet intérieur, l'extérieur avait son secrétaire, le ministre Secrétaire d'État qui était un haut dignitaire civil de l'Empire, le ministre des ministres. Son pendant militaire était le chef d'État-major (Berthier). L'un et l'autre avaient leur entrée permanente au cabinet extérieur. Le baton Fain, secrétaire particulier de l'Empereur, cite comme faisant aussi habituellement partie du cabinet extérieur l'intendant de la Maison de l'Empereur (Claret de Fleurieu, puis Daru, puis Champagny), et, rattaché à cette dernière, le trésorier général de la Couronne (Estève, puis La Bouillerie).

L'une des fonctions principales de cette Secrétairerie d'État était l'archivage des actes du gouvernement sous forme authentique et originale à partir de laquelle était tirées autant d'expéditions et de copies certifiées conformes, que nécessaire aux ministres qui les avaient préparés et qui devaient les mettre en œuvre : la Secrétairerie d'État était « le greffe central du gouvernement » (Fain). Ainsi les ministères n'avaient-ils que des dossiers de suivi des affaires dans leur propres archives, mais pas les actes décisionnels.

Au fonctionnement du cabinet extérieur se rattachaient également les conseils présidés par l'Empereur : le conseil des ministres qui, comme son nom l'indique réunissait l'ensemble des ministres autour de Napoléon, vrai chef du gouvernement, et les conseils d'administration par lesquels Napoléon réunissait, sur un objet donné, tous les échelons administratifs concernés, des ministres aux chefs de bureaux (par exemple, sur les travaux publics en cours dans l'Empire, ou bien sur les finances, ou bien encore les subsistances et le ravitaillement).

Lors des ces conseils, le secrétaire de séance était le secrétaire d'État qui prenait en notes les procès-verbaux des réunions, qui recevait des différents ministres les feuilles de travail, les propositions de décrets, les rapports qui devaient être examinés à tête reposée par Napoléon pour en tirer des ordres, des lettres ou des re-expéditions annotées. La fonction du secrétaire d'État était bien celle d'un secrétaire de l'État. Les ministres-secrétaires d'État furent successivement Hugues Maret, duc de Bassano (an VIII-avril 1811), Pierre-Antoine Daru (avril 1811-novembre 1813), Jean-Baptiste Nompère de Champagny par interim (novembre 1813-avril 1814) et à nouveau Maret pour les Cent-Jours (mars-juin 1815).

- Cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande :

Du 5 juin 1806 au 1^{er} juillet 1810, Louis Bonaparte, frère cadet de Napoléon, fut roi de Hollande. S'il s'attacha, à la demande de son frère, à réformer l'État selon le modèle de l'Empire français, il défendit aussi l'intérêt de son nouveau pays contre les prétentions de la France, ce qui l'amena à abdiquer brutalement et à fuir devant l'avancée des troupes françaises qui venaient annexer la Hollande à l'Empire. De 1806 à janvier 1808n il disposa également d'une Secrétairerie d'État. Celle-ci fut transformée en Secrétairerie royale subordonnée au Conseil d'État qui avait été créé dès 1806 à l'image de ce qui existait en France. Le roi Louis accordait beaucoup d'intérêt à l'art et à la magnificence de sa Maison, composée de nombreux services (Grand maître, grand maître des cérémonies, grand chambellan...) et aussi d'un chancelier de la Maison auquel était rattaché le cabinet particulier du roi. Ce cabinet était composé pour l'essentiel d'un premier secrétaire du cabinet, d'un secrétaire des commandements, de trois secrétaires du roi dont l'un était chargé des archives du cabinet et d'un bibliothécaire général (pour plus de détails cf. DAINVILLE-BARBICHE (Ségolène de), *Archives du cabinet de Louis Bonaparte roi de Hollande (1806-1810), inventaire des articles AF/IV/1719 à 1832*, Paris, Archives nationales, 1984, introduction, pp 9-40). Dans sa fuite, Louis Bonaparte n'emporta que quelques archives, essentiellement la correspondance avec son frère Napoléon. Le reste fut saisi et ramené à Paris pour être intégré aux archives du cabinet de l'Empereur.

- Cardinal Caprara, légat du Pape :

Lors de la signature du Concordat entre la France et la Cour de Rome, Napoléon Bonaparte demanda à ce que Pie VII envoyât à Paris un légat *a latere*, muni de pleins pouvoirs pour trancher, au nom du Pape lui-même, les difficultés concrètes que l'application du Concordat et la réconciliation dans l'Église de France n'allaient pas manquer de susciter. En 1801, le cardinal italien Jean-Baptiste Caprara (1733-1810) fut choisi à la demande expresse du Premier consul. Il arriva à Paris le 5 septembre, accompagné de quelques prélats, dont Mgr Valdorini son secrétaire particulier, Mgr Salat le secrétaire de légation, et fut installé par Bonaparte dans l'hôtel Montmorin d'abord, puis dans l'hôtel Biron (quartier des Invalides). La légation prit fin le 30 mars 1808 à cause de l'invasion par les troupes françaises des États du Pape et la rupture des relations diplomatiques entre les deux parties. La légation traita tant de l'application politique et religieuse du traité (constitution des évêchés, nomination d'évêques, fondations de congrégations, mises en place de procédures, etc.) que des cas personnels relevant du droit canonique (relèvement de vœux, clergé marié, réconciliation du clergé schismatique...). En juillet 1808, à la fin de la légation du cardinal Caprara en France, et selon les termes de l'arrêté du 18 germinal an X, les papiers concernant les affaires ecclésiastiques de la légation furent remis à l'administration des Cultes qui les reversa, en septembre 1808, aux archives de la Secrétairerie d'État. (Cf. CHARON-BORDAS (Jeannine), *Inventaire des archives de la légation en France du cardinal Caprara (1801-1808)*, Paris, Archives nationales, 1975, introduction, pp 9-50).

- Secrétairerie d'État et administration du Grand-Duché de Berg :

Le 26 juillet 1806, fut créé de toutes pièces sur la rive droite du Rhin un nouvel État indépendant au profit de Joachim Murat, beau-frère de Napoléon, à partir des anciens duchés de Clèves (retiré à la Prusse) et de Berg (cédé par la Bavière) et d'autres seigneuries allemandes. Une administration unique fut instituée, inspirée bien sûr du modèle de l'Empire français et mâtinée de l'héritage prussien de Clèves : un principal ministre, secrétaire d'État, chargé également des Finances et des Relations extérieures (Jean-Antoine-Michel Agar, comte de Mosbourg, jusqu'en juillet 1808), un ministre de l'Intérieur (le comte de Nesselrode), un Conseil d'État, des arrondissements placés sous la surveillance d'une sorte de préfet (ou conseiller provincial), etc. Lorsque le traité de Bayonne du 15 juillet 1808 nomma Murat roi de Naples, le Grand-Duc de Berg fut Napoléon lui-même, qui y régna par l'intermédiaire d'un commissaire impérial, le comte Beugnot. À cette fiction en succéda une autre : le 3 mars 1809, Napoléon nomma un enfant de 3 ans, son neveu Napoléon-Louis (fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande), Grand-Duc de Berg tout en se gardant l'administration du Grand-Duché. Bientôt un ministre, le comte Pierre-Louis Roederer, fut nommé à Paris pour suivre l'administration du Grand-Duché dont l'indépendance était de plus en plus fictive et dont l'existence prit fin avec les défaites de Napoléon de 1813. La Secrétairerie d'État du Grand-Duché fut assurée successivement par Agar, puis Beugnot, sous la tutelle de Roederer à partir de 1810 qui co-partageait de fait la Secrétairerie d'État (Cf. CHARON-BORDAS (Jeannine), *Archives du Grand-Duché de Berg (1806-1813)*, *Inventaire*, Paris, Archives nationales, 1987, introduction, pp 9-43).

Histoire de la conservation :

Les documents conservés en AF/IV ont fait l'objet d'un versement, effectué en juillet-août 1849, des Archives du Louvre aux Archives nationales selon le décret du 10 août 1848.

Les archives de la Secrétairerie d'État impériale (qui contenaient également des archives des comités des assemblées depuis 1789 et du secrétariat général du Directoire - cf AF/I, II et III), comme celles du cabinet de Napoléon 1^{er} étaient conservées, à la fin de l'Empire, dans l'entresol et au 1^{er} étage de la galerie du Louvre sous la responsabilité du baron Fain, secrétaire particulier de l'Empereur, sous le nom d' « Archives impériales ».

Dès l'Empire, plusieurs fonds sont venus s'adjoindre aux archives de la Secrétairerie d'État ou à celles du cabinet : une partie des archives de la légation du cardinal Caprara en septembre 1808 et les archives du cabinet de Louis, roi de Hollande, en 1810. Mais en mars 1814, alors que les armées coalisées contre Napoléon approchaient de Paris, de nombreuses destructions intervinrent, faites au nom de l'impératrice et régente Marie-Louise, en particulier des documents de la police secrète concernant la surveillance des activités royalistes, l'espionnage anglais et tout ce qui était relatif à la famille Bonaparte. Peu de temps après, le gouvernement provisoire dirigé par Talleyrand fit mettre durant quelques jours les scellés sur les armoires et les pièces contenant les archives impériales, non sans avoir auparavant nettoyé l'ensemble de tous les documents susceptibles de compromettre Talleyrand devant les Bourbons. Il semblerait que durant les Cent-Jours encore, Napoléon ait fait sortir des Archives impériales quelques liasses (notamment des correspondances reçues de souverains étrangers) qui n'y sont pas rentrées.

Sous la Restauration, ces archives, pudiquement appelées dès lors « Archives du Louvre », furent placées sous la responsabilité de la Maison du roi, puis du ministère de la Justice (1817), à la garde de l'archiviste Louis-François Bary, ancien adjoint du baron Fain, qui en assura ainsi la conservation jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet. Bary s'attacha à fusionner les deux fonds principaux : secrétairerie d'État et cabinet, ce qui en altéra la

lisibilité, et à dresser des fichiers pour aider la recherche. Malgré quelques ajouts notables comme les archives rapatriées de la Secrétairerie d'État du Grand-Duché de Berg versées par Roederer en 1818, il procéda à des démembrements importants, principalement des dossiers des affaires militaires qui furent versés aux archives de la Guerre ainsi que des traités originaux qui furent demandés par les archives du ministère des Affaires étrangères.

Louis-François Bary prit sa retraite en mars 1848 et fut remplacé par Jules Goeshler, ancien secrétaire de Thiers, alors que le directeur des Archives nationales, Jean-Antoine Letronne, en négociait le versement. Goeshler assura le déménagement des documents à l'hôtel Soubise et en demeura le conservateur. Aux Archives nationales, ces documents furent d'abord traités dans une section spéciale, celle du Secrétariat des Archives, en raison de leur contenu hautement politique, très sensible sous le Second Empire. Intégrées à la Section moderne (puis Section du XIX^e siècle) les archives de la sous-série AF/IV ont toujours bénéficié de leur grand intérêt intrinsèque. De nombreux inventaires manuscrits et imprimés rédigés par les conservateurs successifs en font foi.

Présentation du contenu :

Avertissement : du fait de la fusion, faite au XIX^e siècle, des deux fonds principaux, Secrétairerie d'État impériale et cabinet de Napoléon 1^{er}, la répartition du contenu selon la provenance de l'un ou de l'autre fonds n'a pas pu être toujours indiquée et reflète l'état actuel de nos connaissances.

a) Documents produits par le cabinet de l'Empereur

Minutes des lettres de Napoléon (an VIII-1815) : AF/IV/861-908
Minutes des lettres du secrétariat : présumées disparues ou dispersées dans les dossiers.
Bulletins et rapports de police (1792-1814) : AF/IV/1470-1563
Copies de correspondance interceptée : présumées disparues.
Listes des visiteurs du palais : présumées disparues.
Livrets des armées ou livrets de la Guerre (an IV-1815) : AF/IV*/528-1580
Livrets des armées étrangères (an XII-1805) : AF/IV*/1689-1690
Livrets de la Marine (an VIII-1815) : AF/IV*/1581-1688
Livrets des finances (an VIII-1814) : AF/IV*/231-282
Mercuriales : présumées disparues.
Pétitions (an VIII-1813) : AF/IV/1443-1468 (restes après tris)
Plans et cartes géographiques (s.d.) : AF/IV/1955-1957 (résidus)
Rapports et lettres de ministres (an VIII-1814) : AF/IV/1041-1219, 1590-1706
Rapports de correspondants particuliers : présumés disparus.
Rapports de lectures : présumés disparus.
Registre « de la petite cassette » et autres cassettes : présumés disparus.
Traductions de journaux étrangers (an IV-1815) : AF/IV/1564-1589 (restes après tris)

b) Documents et fonds intégrés aux archives du cabinet de l'Empereur

Hollande (archives du cabinet du roi Louis de Hollande et autres documents du cabinet de l'Empereur sur cette question) (1806-1813) : AF/IV/1719-1832

c) Documents produits par la Secrétairerie d'État impériale

Minutes des décrets (an VIII-1815) : AF/IV/1-860
Budgets des ministères (an VIII-1812) : AF/IV/1244-1247, 1254
Procès-verbaux des séances des consuls (an VIII-an XII) : AF/IV/911-915
Livrets chronologiques des arrêtés et décrets (an VIII-1815) : AF/IV/916-923
Feuilles de travail (an VIII-1815) : AF/IV/925-990/B
Serments de fidélité à l'Empire (An XII). Lettres closes pour le couronnement (An XIII). Procès-verbal du sacre ; lettres closes pour divers événements (An XIII-1813). Sénatus-consultes (an VIII-1813) : AF/IV/1026-1033
Dotations et états de services militaires (1809-1811). Légion d'honneur (An X-1814). Titres et dotations (1806-1810) : AF/IV/1035-1040
Procès-verbaux des conseils des ministres (1807-1814) : AF/IV/1229-1230 et AF/IV* 99
Procès-verbaux des conseils d'administration (an VIII-1814) : AF/IV/ 1228, 1231, 1238-1243, 1248-1253, 1255-1284 et 1352 et AF/IV/* 93, 100-193
Procès-verbaux des conseils privés (an VIII-1813) : AF/IV/1232-1237 et AF/IV*/94-98
Rapports ministériels et pièces jointes (an VIII-1815) : AF/IV/925-990/B et 1287-1419

Rapports, projets, mémoires, adresses et pétitions, pièces diverses des différents ministères (an VIII-1814) : AF/IV/1287-1468

Fichiers index (s.d.) : AF/IV/1958-2065

d) Documents et fonds intégrés aux archives de la Secrétairerie d'État impériale

Archives du cardinal Caprara (1801-1808) : AF/IV/1887 à 1932

e) Documents dont la provenance entre le cabinet de l'Empereur et le Secrétairerie d'État impériale n'est pas encore établie et fonds ou documents intégrés ou produits postérieurement à la fin de l'Empire.

Adresses diverses (An XII-1806) : AF/IV/1951 à 1954/B

Journaux du cabinet de l'Empereur (1806-1815) : AF/IV/909

Dictées de l'Empereur au ministre secrétaire d'État et correspondance diverses (an IV-1815) : AF/IV/910

Livrets pour les travaux des sessions législatives (1806-1814) : AF/IV/924

Lois et actes du Corps législatif et du Tribunat (An VIII-1815) : AF/IV/991-1009/B

Missions des conseillers d'État dans les divisions militaires (an IX-an XI) : AF/IV/1010-1025

Publication du *Bulletin des lois* (1809-1813) : AF/IV/1034

Famille et Maison de l'Empereur (résidus après destructions et reclassements) (An X-1814) : AF/IV/1220-1224

Famille et Maison de l'Empereur ; conseils de la Maison de l'Empereur ; budgets ; états et contrôle (An VIII-1813) : AF/IV*/62 à 71

Livre d'État : ordres de service pour les absences de l'Empereur (An X-1815) : AF/IV*/61

Maison de l'Empereur : procès-verbaux des cérémonies (An XII-1812) : AF/IV*/72 à 79/B

Maison militaire ; garde impériale (1814-1816) : AF/IV*/80 :

Trésor de la Couronne ; palais impériaux (An VIII-1813) : AF/IV*/81 à 84

Grand-Duché de Berg : rapports et correspondance, archives du cabinet de Napoléon 1^{er} ou de la Secrétairerie d'État (1806-1813) : AF/IV/1225-1226

Grand-Duché de Berg : archives du Grand-Duché rapportées par la suite (1808-1813) : AF/IV/1833-1886/B et AF/IV*/444 à 478

Prestations de serment à l'Empereur et à sa dynastie (1804) : AF/IV/1285-1286

Extraits de journaux et notes diverses (1810 et s.d.) : AF/IV/1469

États dépendants (République italienne, Royaume d'Italie, Provinces illyriennes, Iles ioniennes, Royaumes de Naples et d'Espagne, Rome, Toscane, Piémont, Parme, Plaisance) (An VIII-1814) : AF/IV/1707-1718

Gouvernement des Cent-Jours (1815) : AF/IV/1933 à 1950

Fichiers-index sur les Cent Jours (s.d.) : AF/IV/2066-2071 et 2076.

Constitution de l'an VIII : AF/IV*/1 et 2

Procès-verbaux des séances de la commission consulaire et des consuls (An VIII-an XII) : AF/IV*/3 à 15

Arrêtés et correspondance des consuls (An VIII-an IX) : AF/IV*/16 à 18

Lettres du Premier consul (An VIII-an IX) : AF/IV*/19 à 32

Envoi aux ministres des arrêtés et actes du gouvernement (An VIII-an X) : AF/IV*/33 à 36

Messages des consuls aux deux conseils (An VIII) : AF/IV*/37

Actes des consuls (An VIII) : AF/IV*/38 à 44

Arrêtés des consuls sur la guerre (An VIII-an IX) : AF/IV*/45

Pièces adressées au gouvernement (An VIII) : AF/IV*/46

Correspondance du secrétaire général des consuls (An VIII-an X) : AF/IV*/47 et 48
Correspondance du Premier consul et de l'Empereur (An VIII-1815) : AF/IV*/49 à 60
Prestations de serment (An VII-1814) : AF/IV*/85
Mandements des évêques (1808-1811) : AF/IV*/86 à 89
État du clergé ; personnel des diocèses (An X) : AF/IV*/90 et 91
Légion d'honneur (1806-1813) : AF/IV*/92
Correspondance du secrétaire d'État (An VIII-1815) : AF/IV*/194 à 203
Renvois de pièces aux ministres (An VIII-1815) : AF/IV*/204 à 214
Renvois au Conseil d'État (An VIII-1815) : AF/IV*/215 à 228
Pétitions : répertoire (1809-1815) : AF/IV*/229
Passeports (1810-1813) : AF/IV*/230
Administration de la Guerre : habillement, équipement, subsistances, fourrages, remontres (An VIII-1813) : AF/IV*/283 à 297
Marine : comptes rendus des crédits (An VI-an IX) : AF/IV*/298 à 302
Caisse d'escompte (1776-1793) : AF/IV*/303 :
Ponts et Chaussées de la Seine (1812) : AF/IV*/304
Sommaire des décrets impériaux (An XII-1808) : AF/IV*/305 et 306
Dotations (1806-1815) : AF/IV*/307 à 312
Copies d'actes impériaux (An XII – 1810) : AF/IV*/313 à 371
Répertoire chronologique, expédition des actes du gouvernement (An XII – 1814) : AF/IV*/372 à 424
Sommaire des actes du gouvernement (An X) : AF/IV*/425
Listes des fonctionnaires civils (An XII) : AF/IV*/426
Courriers du gouvernement (An VIII-1811) : AF/IV*/427
Répertoire pour matières diverses.(s.d.) : AF/IV*/428
Mobilier des ministères (1810-1812) : AF/IV*/429 à 432
Tableaux de la balance du commerce (An V-1811) : AF/IV*/433
Instruction pour le renouvellement des listes d'éligibilité (An IX) : AF/IV*/434
Administration de la Grande Armée (1806-1808) : AF/IV*/435
Journal des séjours de l'Empereur (An VIII-1815) : AF/IV*/436 et 437
Liste des membres du Conseil d'État (An VIII-1814) : AF/IV*/438
Dépôts faits aux Archives (An IV-1815) : AF/IV*/439
Registre de sortie des décrets (1811-1815) : AF/IV*/440
Élections : propriétaires du canton de Paris (An VIII) : AF/IV*/441 à 443
Royaume d'Italie (1804-1811) : AF/IV*/479 à 491
Westphalie : administration des Finances (1808) : AF/IV*/492
Espagne : recettes et dépenses (1788-1797) : AF/IV*/493
Angleterre : mémoires sur la situation politique (1810-1811) : AF/IV*/494 et 495
Hanovre : recettes et dépenses (An XII) : AF/IV*/496
Prusse : mémoires sur les finances (1807-1808) : AF/IV*/497
Mémoires sur les troubles de l'Inde (1810) : AF/IV*/498
Faux billets de banque étrangers. Licences de navigation (1808-1812) : AF/IV*/1709
Statistique des Bourbons et consorts en 1810 (copie du XXe siècle) : AF/IV*/1710
Comptes de la cassette (an VII-an XIII) : AF/IV*/1711-1712
Fichiers-index (s.d.) : AF/IV/2072-2075 et 2077-2094.

Instruments de recherche : Voir l'[*État des inventaires*](#).

Sources complémentaires :

- **Autre(s) partie(s) du même fonds :**

Cabinet de Napoléon 1^{er} :

À la demande du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre en 1819, et de ses successeurs jusque sous la monarchie de Juillet (Soult en particulier), une part importante des dossiers de suivi des opérations militaires fut versée au Dépôt de la Guerre à titre de documentation, notamment les dossiers des campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Dalmatie, de Prusse, de Pologne et en partie ceux de la campagne d'Autriche. Ces archives, aujourd'hui mélangées avec des documents produits par le ministère de la Guerre, sont conservées au Service historique de la

Défense, dans les fonds de l'armée de terre, série C. Il semble également que des traités diplomatiques provenant du cabinet furent remis aux archives du ministère des Affaires étrangères où ils sont encore conservés dans la série « Traités ».

Secrétairerie d'État impériale :

Papiers d'agents : les ministres-secrétaires-d'État ont pu quitter leurs fonctions en emportant des archives de cabinet, lesquelles sont donc aujourd'hui, soit entre les mains de leurs descendants (un fonds Maret est conservé par ses descendants en Bourgogne), soit dans des fonds d'origine privée partiellement conservés dans des services d'archives publiques (aux Archives nationales voir le fonds Daru, 138AP/166-167 ; quelques documents relatifs au départ de l'impératrice Marie-Louise en mars-avril 1814 sont conservés dans le fonds Champagny, 181AP).

Collection d'imprimés : une grande collection d'imprimés administratifs fut achetée par Fain pour fournir une documentation abondante aux bureaux de la Secrétairerie d'État. Cette collection connue sous la nom de collection Rondonneau est entrée aux Archives nationales avec l'ensemble des fonds en 1849. Elle est conservée dans la sous-série AD (AD/+ et AD/I à XVII, cf. la fiche de présentation de cette sous-série).

Cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande :

Les lettres que Louis Bonaparte emporta avec lui lors de sa fuite furent conservées par ses descendants (dont le futur Napoléon III) dans les archives de la famille Bonaparte. Celles-ci furent achetées en 1979 par les Archives nationales et sont conservées sous la cote 400AP (400AP 25 pour les lettres de Napoléon à son frère).

Cardinal Caprara, légat du Pape :

La suite des archives du cardinal Jean-Baptiste Caprara est conservée aux Archives nationales sous les cotes F/19/1906-1923 (archives de l'administration des Cultes du ministère de l'Intérieur). Il s'agit des documents concernant les affaires politiques gardés par le cardinal à la fin de sa légation en 1808, mais réclamés à sa mort en 1810 par Napoléon et saisis. Ils furent alors versés à l'administration des Cultes. Il semblerait que quelques pièces d'archives, mais peut-être plus personnelles, soient restées entre les mains des héritiers du cardinal, en Auvergne notamment.

Secrétairerie d'État et administration du Grand-Duché de Berg :

Papiers d'agents : les secrétaires d'État et administrateurs du Grand-Duché de Berg ont conservé par-devers eux quelques documents de leur fonction, que l'on retrouve dans des fonds privés parfois conservés dans des dépôts publics. Une partie des papiers politiques d'Agar, comte de Mosbourg, fut remise par ses descendants aux héritiers de Joachim Murat et intégrés au fonds Murat qui a fait l'objet d'une dation aux Archives nationales (31 AP/38 à 44) ; une autre partie du fonds Mosbourg se trouve en mains privées au château de Saint-Vallier dans la Drôme mais consultable sous forme de microfilm, aux Archives départementales de la Drôme (100 Mi 114-120, 159), avec autorisation du propriétaire. Des archives du comte Beugnot ont été léguées aux Archives nationales (40 AP), certaines émanent de son activité dans le Grand-Duché. Enfin on trouve des résidus de ce qui ne fut pas versé par Roederer sous la Restauration dans le fonds donné aux Archives nationales par ses descendants, dans la sous-série 29AP (Papiers Roederer).

- Archives d'autres producteurs en relation :

Cabinet de Napoléon 1^{er} :

Subordonnés et collaborateurs immédiats : Napoléon passait habituellement par sa Secrétairerie d'État pour entrer en contact avec ses ministres, le major général ou l'intendant général de sa Maison. Il convient donc de se reporter au paragraphe sur les subordonnés et collaborateurs immédiats de la Secrétairerie d'État. Les archives du prince Eugène de Beauharnais, fils adoptif de l'Empereur et vice-roi d'Italie, sont à la bibliothèque de l'Université de Princeton (États-Unis) sous la cote C0645 (on en trouve le répertoire détaillé sur internet).

Administration postérieure : Il n'y a pas d'archives connues d'un secrétariat particulier de Louis XVIII ou Charles X.

Secrétairerie d'État impériale :

Tutelle : Cabinet de Napoléon 1^{er} dont les archives se trouvent dans cette même série AF /IV.

Subordonnés : Les différents ministres et leurs cabinets correspondaient habituellement avec l'Empereur par la Secrétairerie d'État. Leurs archives sont en partie conservées, pour ce qui est des archives des services, soit dans les sous-séries de la série F (pour le ministère de l'Intérieur et les ministères qui en sont issus), soit dans la série BB (ministère de la Justice), soit au Service historique de la Défense (pour les ministères de la Guerre, de

l'administration de la Guerre, de la Marine et des Colonies), soit aux Archives du ministère des Affaires étrangères (pour le ministère des Relations extérieures), soit aux Archives du ministère des Finances, et en partie, pour les archives de cabinet, dans les fonds privés des ministres eux-mêmes, parfois conservés dans des services publics d'archives (cf. par exemple, aux Archives nationales, des épaves des fonds Fouché, 187AP; Talleyrand, 215AP; Gaudin, 188AP; Clarke, 182AP; Dejean, 554 AP, etc.; voir les sources complémentaires des archives des ministères). En outre, l'intendant général de la Maison de l'Empereur et les grands officiers de sa Maison passaient également par la Secrétairerie d'État dans leurs contacts très fréquents avec Napoléon, leurs archives sont généralement conservées dans des fonds privés, les archives des services de l'intendance générale de la Maison étant dans la série O/2 des Archives nationales (cf. la fiche de présentation de cette série). Notons en particulier que les données des bulletins de Police reçus par Napoléon sont conservées également dans les archives des cabinets ministériels de Fouché et Savary (F/7) et celles des livrets des armées que l'Empereur gardait dans son bureau se retrouvent dans les archives du ministre de la Guerre (SHD-Terre, série C).

Collaborateurs immédiats : Les archives du Conseil d'État ont été en grande partie détruites lors de la Commune de Paris (1871). Ce qui subsiste est conservé par le Conseil d'État. Les archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur sont conservées pour partie à la Grande Chancellerie et au Musée de la Légion d'honneur (Hôtel de Salm à Paris), pour partie aux Archives nationales (série LH), et pour partie détruites (cf. la fiche sur la série LH). Les archives du Tribunal et du Corps législatif sont conservées aux Archives nationales dans la série C, celles du Sénat conservateur de l'Empire, dans la série CC.

Administration antérieure : Secrétariat général du Directoire dont les archives sont conservées aux Archives nationales dans la série AF/III.

Administration postérieure : Sous la Restauration les ministres sont redevenus également leur propre secrétaire d'État, avec mission de conserver et publier leurs actes décisionnels, même ceux visés et signés par le roi. L'institution de la Secrétairerie d'État a donc disparu (À titre transitoire, durant les premières semaines de la 1^{ère} Restauration, en 1814, le gouvernement eut son secrétaire d'État en la personne du baron de Vitrolles, dont les archives constituent pour partie la petite série AF/V des Archives nationales – cf. sa fiche).

Cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande :

Collaborateurs immédiats : les archives de la Secrétairerie d'État, puis Secrétairerie royale du roi Louis, ainsi que celles de la chancellerie de la Maison du roi sont conservées aux Pays-Bas, aux Archives générales du royaume, à La Haye. Les Archives nationales (France) disposent de microfilms des archives de la chancellerie de la Maison du roi sous la cote 191 Mi.

Subordonnés : les archives du chancelier de l'Ordre de l'union, créé par le roi Louis, ont été acquises récemment par le Musée des ordres royaux du Pays-Bas, au château royal du Loo (Paleis Het Loo nationaal Museum).

Cardinal Caprara, légat du Pape :

Tutelle : le cardinal-légat devait rendre des comptes à son autorité, le secrétaire d'État du Pape et le Pape Pie VII lui-même. Leurs archives sont conservées aux Archives « secrètes » du Saint-Siège au Vatican, qui ont d'ailleurs réclamé en vain à la France la restitution des archives du cardinal Caprara.

Collaborateurs immédiats : le ministre des Cultes (Portalis notamment) était l'interlocuteur français du légat du Pape. On trouvera les archives de ses services conservées dans la sous-série F/19 des Archives nationales.

Subordonnés : Il convient de regarder dans les archives des évêques mis en place par le nouveau concordat les relations entretenues avec le légat du Pape. Les archives épiscopales de cette période concordataire sont généralement conservées par les évêchés eux-mêmes, parfois déposées dans les Archives départementales du siège de l'évêché (le Concordat de 1801 a justement calqué la géographie des diocèses sur celle des départements).

Secrétairerie d'État et administration du Grand-Duché de Berg :

Tutelle : Pour ce qui est du règne de Murat, on pourra consulter le fonds Murat aux Archives nationales (31 AP). Durant la période suivante, les comtes Beugnot et Roederer dépendaient directement de Napoléon. Les archives du cabinet de ce dernier ou celles de la Secrétairerie d'État française relatives au Grand-Duché, également dans AF/IV, se trouvent en particulier dans la collection des minutes de décrets et dans celle des minutes des lettres de l'Empereur et sans doute aussi dans les articles AF/IV/1225, 1226 et 1413.

- Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Secrétairerie d'État impériale et cabinet de Napoléon 1^{er} :

Napoléon ayant donné à travers sa Secrétairerie d'État l'impulsion initiale à toute l'administration de l'Empire, toutes les archives ministérielles, et même préfectorales, sont à considérer comme un complément

documentaire à l'action de l'Empereur, en France comme sur les territoires européens soumis alors à l'administration ou à l'armée françaises. À titre d'illustration, citons le guide des sources sur les Provinces illyriennes : *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est 1806-1814, guide des sources*, Zagreb : Archives nationales de Croatie, 2005, 1078 p.

L'abondante correspondance de Napoléon, vecteur premier de cette action à travers tout le corps de l'État, est à étudier dans les éditions qui en ont été faites : la *Correspondance de Napoléon 1^{er} publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, Paris, 32 tomes, et ses compléments (Brotonne, Lecestre, ...) bien sûr, mais qui est avantageusement remplacée par l'édition complète en cours de réalisation par la Fondation Napoléon depuis 2004 : BONAPARTE (Napoléon), *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, tomes 1 à 13, Paris, 2004-en cours. Ces entreprises d'édition ont elles-mêmes créé des fonds d'archives documentant les lettres de Napoléon (copies authentiques, recherches chez des descendants de correspondants, suivis des ventes publiques de lettres impériales...) notamment, pour la correspondance dite *du Second Empire*, dans le fonds Napoléon des Archives nationales (400AP/137 à 143). Voir aussi en F/70/321 à 332 et 638 sq (archives du ministère d'État du Second Empire), et dans les archives des Archives nationales (AB/Va). Notons aussi les 40 volumes de copies des minutes des lettres faites par Jules Gueshler alors qu'il était secrétaire d'Adolphe Thiers pour la documentation des ouvrages historiques de ce dernier, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits (cotes NAF 10064-10102).

Cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande :

De nombreux documents concernant l'administration du roi Louis Bonaparte en Hollande, son abdication et la réunion des Pays-Bas à l'Empire français se trouvent dans les autres parties de la série AF/IV (Cabinet de Napoléon 1^{er}, secrétairerie d'État impériale) ainsi qu'en F/1e/48-49, 53-55, archives du ministère de l'Intérieur, pays annexés ou dépendants. Aux Archives nationales on trouvera en 400AP/25-38 les archives personnelles de Louis et Hortense Bonaparte, roi et reine de Hollande. Pour le reste de l'administration hollandaise sous le règne de Louis Bonaparte, se rendre aux Archives générales du royaume aux Pays-Bas (La Haye).

Sources de la notice :

- Archives nationales, séries AF/IV ; AB/Vd 2, archives de la série AF/IV.
- FAIN (baron), *Mémoires publiés par ses arrières-petits-fils*, Paris, 2e édition, 1908.
- AUZEL (Jean-Baptiste), « Essai de typologie des documents d'archives produits par le cabinet de Napoléon et sa Secrétairerie d'État », in BONAPARTE (Napoléon), *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, tome 5, Paris, 2008.
- BOULAY DE LA MEURTHE, « [Discours de la séance du 14 mai 1889] » in *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, Paris, tome 16, 1889, pp. 70-75.
- DAINVILLE-BARBICHE (Sécolène de), *Archives du cabinet de Louis Bonaparte roi de Hollande (1806-1810), inventaire des articles AF/IV/1719 à 1832*, Paris, Archives nationales, 1984, introduction, pp9-40.
- VERDIER (Philippe du), FAVIER (Jean), MATHIEU (Rémi), *Inventaire général de la Série AF, sous-série AF/IV (Secrétairerie d'État impériale), tome I, fascicule 1 (AF/IV/1-1089B)*, répertoire numérique détaillé, Paris : Archives nationales, 1968, v-195 p.
- GOTTERI (Nicole), *Secrétairerie d'État impériale, guerre (an VIII-1814), inventaire des articles AF/IV/1590 à 1670*, Paris, Archives nationales, 1988, introduction, pp 9-75.
- WARESQUIEL (Emmanuel de), *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Fayard, 2003, p. 737.

Date de la notice : 2009, révisée en 2010.

Auteur de la notice : Jean-Baptiste AUZEL.

CARTONS

AF/IV/1 à 126.	Minutes des arrêtés consuls. 10 brumaire an VIII-27 floréal an XII.
AF/IV/127 à 859 ²⁴ .	Minutes des décrets de l'Empereur. 28 floréal an XII-22 juin 1815.
AF/IV/895 ²⁵ à 860	Minutes des arrêtés de la commission de gouvernement. 22 juin-7 juillet 1815.
AF/IV/861 à 908.	Minutes des lettres du Premier consul et de l'Empereur. An VIII-1815.
AF/IV/909.	Journaux du cabinet de l'Empereur. 1806-1807.
AF/IV/910.	Dictées de l'Empereur au ministre secrétaire d'État et correspondances diverses. An IV-1815.

AF/IV/911 à 915.	Procès-verbaux des séances des consuls. An VIII-an XII.
AF/IV/916 à 923.	Livrets chronologiques des arrêtés et décrets. An An-VIII-1815.
AF/IV/924.	Livrets pour les travaux des sessions législatives. 1806-1814.
AF/IV/925 à 990/B.	Feuilles de travail des ministres avec le Premier consul, puis avec l'Empereur. An VIII-1815.
AF/IV/991 à 1009/B.	Lois et actes du Corps législatif et du Tribunal. An VIII-1815.
AF/IV/1010 à 1025.	Missions des conseillers d'État dans les divisions militaires. An IX-an XI.
AF/IV/1026 et 1027.	Serments de fidélité à l'empire. An XII.
AF/IV/1028 à 1030.	Lettres closes pour le couronnement. An XIII.
AF/IV/1031.	Procès-verbal du sacre ; lettres closes pour divers événements. An XIII-1813.
AF/IV/1032 et 1033.	Sénatus-consultes. An VIII-1813.
AF/IV/1034.	Publication du <i>Bulletin des lois</i> . 1809-1813.
AF/IV/1035 et 1036.	Dotations et états de services militaires. 1809-1811.
AF/IV/1037 à 1039.	Légion d'honneur. An X-1814.
AF/IV/1040.	Titres et dotations. 1806-1810.
AF/IV/1041.	Correspondance de l'archichancelier ; correspondance des présidents du Tribunal, du Corps législatifs et du Sénat. An X-1814.
AF/IV/1042.	Correspondance du secrétaire d'État, du grand juge et des conseillers d'État. An XII-1814.
AF/IV/1043.	Correspondance du ministre de la Police. 1814.
AF/IV/1044 à 1068.	Rapports du ministre de l'Intérieur. 1044 à 1048. Culte. An VIII-1814. 1049 et 1050. Instruction publique, sciences et arts. An VIII-1814. 1051 à 1054. Affaires locales. An VIII-1812. 1055 à 1057. Ponts et chaussées, travaux publics. An VIII-1814. 1058 et 1059. Subsistances. An VIII-1813. 1060 à 1062. Manufactures et commerce. An VIII-1814. 1063. Offres de cavaliers. 1813. 1064. Gardes d'honneur et gardes nationales. 1813-1814. 1065 à 1068. Administration générale et correspondance. An VIII-1814.
AF/IV/1069 à 1081.	Rapports du ministre des Finances. 1069. Rapports sur les finances de l'Italie, de l'Espagne et de la Hollande. An XI-1813. 1070 et 1071. Banque de France. An IX-1813. 1072 à 1075. Budgets, Caisse d'amortissement, liquidation des pensions. Cour des comptes. An IX-1814. 1076. Contributions directes, cadastre. An VIII-1812. 1077. Domaines, enregistrement, forêts. An VIII-1813. 1078. Postes, loteries, monnaies, octrois, droits réunis, tabacs. An VIII-1814. 1079 et 1080. salines et sel, douanes. An VIII-1814. 1081. Mémoires, pièces diverses. An VIII-1813.
AF/IV/1082 à 1089/B.	Rapports du ministre du Trésor public. 1082 et 1083. Budgets, crédits, distributions des fonds, situation du Trésor. An VIII-1814. 1084 et 1085. États de situation concernant le service des armées de terre et de mer. An VIII-1814. 1086. Grand livre. An VIII-1814. 1087 à 1089/B. Correspondance du ministre. An VIII-1811.
AF/IV/1090 à 1173.	Rapports du ministre de la Guerre. 1090 à 1092. Extraits de la correspondance des généraux. An VIII-an XII. 1093 à 1099. Extraits de la correspondance du ministre. An XII-1814. 1100. Lettres adressées au ministre. 1808-1814. 1101. Missions et rapports des officiers d'ordonnance. 1811-1812. 1102 à 1114. Mouvements des troupes. An VIII-1814. 1115 à 1120. Inspections et revues. An VIII-1814. 1121 à 1147. Conscription. An VIII-1814 ¹ . 1148/A à 1152. Personnel des armées. An VIII-1814.

¹ Les cotes AF/IV/ 1126 à 1146 sont conservées dans un seul carton.

1153. Vétérans, invalides, écoles militaires. An VIII-1814.
1154 à 1158. Gendarmerie, police militaire, prisonniers de guerre, déserteurs. An VIII-1814.
1159 et 1160. Comptabilité, soldes, pensions. An VIII-1814.
1161 à 1165. Artillerie : personnel et matériel. An VIII-1814.
1166 à 1169. Génie. An VIII-1814.
1170 à 1173. Garde consulaire et impériale. An VIII-1814.
- AF/IV/1174 à 1186. Rapports du ministre de l'Administration de la Guerre.
1174 à 1176. Vivres et approvisionnements. An VIII-1814.
1177 à 1179. Habillement et équipement. An VIII-1814.
1180 à 1182. Remontes, fourrages. An VIII-1814.
1183. Étapes, équipages et transports militaires. An VIII-1814.
1184 et 1185. Casernement, lits militaires, chauffage, hôpitaux, service de santé, commissaires des guerres, ordonnateurs, comptabilité. An VIII-1814.
1186. Correspondance et pièces diverses. An VIII-1814.
- AF/IV/1187 à 1219. Rapports du ministre de la Marine.
1187 à 1194. Correspondance générale. An VIII-1814.
1195 à 1200. Armements, mouvements, expéditions, corsaires, smogglers. An VIII-1814.
1201 à 1204. Flottes, flottille de Boulogne, correspondance des amiraux Bruix et Verhuell. An VIII-an XII.
1205 et 1206. Travaux des ports. An VIII-1814.
1207 et 1208. Constructions navales, défense des côtes. An XII-1814.
1209. Troupes de la marine, matelots, artillerie, gendarmerie, conscrits. An XIII-1814.
1210. Personnel de la marine. An XII-1814.
1211. Colonies étrangères, mémoires, plans d'expédition. An VIII-1814.
1212 à 1216. Colonies françaises. An VIII-1814.
1217. Dépenses de la marine, comptabilité. An VIII-1813.
1218. Cartes et mémoires ; An VIII-1814.
1219. Génie maritime, travaux des ports. An VIII-1808.
- AF/IV/1220 à 1224. Famille et Maison de l'Empereur.
Sacré, divorce, mariage avec Marie-Louise, lettres du roi Joseph, domaine de la Couronne, provinces réservées, trésor de la Couronne ; An X-1814.
- AF/IV/1225 et 1226. Grand-duché de Berg : rapports et correspondance. 1806-1813
- AF/IV/1227 à 1284. Minutes des procès-verbaux des conseils présidés par l'Empereur.
1227. Conseils privés pour sénatus-consultes. An X-1813.
1228. Conseil d'administration du Sénat. An XII-1813.
1229-1230. Conseils des ministres. 1807-1814.
1231. Conseil d'administration de la Justice, des Relations extérieures, de la Légion d'honneur, de la Maison de l'Empereur. An VIII-1811.
1232 à 1235. Conseil privés pour recours en grâce. An X-1813.
1236 et 1237. Conseils privés pour prisonniers d'État. 1810-1812.
1238 à 1240. Conseil d'administration de l'Intérieur. An VIII-1813.
1241 à 1243. Conseil du Commerce et des manufactures. 1810-1813.
1244 à 1247. Budgets des ministères. An VIII-1812.
1248 à 1253. Conseil d'administration des Finances. An VIII-1814
1254. Finances, budgets. An XI-an XII.
1255 à 1262. Conseils généraux des Finances. An VIII-1810.
1263 à 1275. Conseil d'administration de la Guerre, liquidations, objets généraux. An VIII-1814.
1276 à 1284. Conseil d'administration de la Marine, liquidations, objets généraux, affaire Ouvrard. An VIII-1807.
- AF/IV/1285 et 1286. Prestations de serment à l'Empereur et à sa dynastie. 1804.
- AF/IV/1287 à 1589. Rapports, projets, mémoires, pièces diverses des différents ministères.
1287. Relations extérieures, grand juge, affaires diverses. An X-1813.
1288 à 1291/A. Intérieur, affaires diverses. 1813.
1291/B. Agents municipaux destitués. An VIII.
1292 à 1295. Commerce et manufactures, finances, affaires diverses, séquestres. An VIII.
1296. Trésor public, affaires diverses. An VIII.

- 1297 et 1298. Guerre, affaires diverses. An VIII.
- 1299 à 1300/A. Administrations de la guerre, affaires diverses An VIII.
- 1300/B. Personnel des armées. An VIII-an IX.
- 1301. Marine, affaires diverses. An IX-1812.
- 1302. Police générale, affaires diverses. An IX-1812.
- 1303. Italie française ; cultes, affaires diverses. An XIII-1813.
- 1304 et 1305. Conseil d'État, affaires diverses. An IX-1813.
- 1306. Secrétairerie d'État ; Légion d'honneur. An XIII-1812.
- 1307 et 1308. Affaires départementales. An IX-1813.
- 1309. Corps législatif, notices des sessions. An IX-1813.
- 1310. Sénat, Conseil du sceau des titres. 1804-1813.
- 1311 et 1312. Titres, dotations, domaine extraordinaire. 1807-1814.
- 1313. Sénat, Tribunat, Corps législatif, Légion d'honneur. An VIII-1813.
- 1314-1315. Police générale, justice. An VIII-1813.
- 1316. Intérieur, affaires diverses. An VIII-1814.
- 1317. Cultes. An X-1813.
- 1318. Commerce, douanes. An X-1813.
- 1319 et 1320. Finances : liquidations, pensions. An VIII-1814.
- 1321. Trésor public. An VIII-1814.
- 1322 à 1324. Guerre : rapports et correspondance. An VIII-1814.
- 1325. Marine : rapports et correspondance. An VIII-1812.
- 1326/A. Administration de la guerre, Conseil d'État. An IX-1813.
- 1326/B. Secrétairerie d'État. An VIII-1813.
- 1327 et 1328. Police militaire, gendarmerie. An X-an XIII.
- 1329. Rapports de police sur Paris. An VIII-an X.
- 1330 à 1332. Colons réfugiés : secours. An XIII.
- 1333. Dépenses de la marine. An VIII-an XI.
- 1334 à 1336. Conseil d'État : auditeurs, serments, personnel, comptabilité. 1810-1814.
- 1337. Renvois au Conseil d'État. An X-an XIII.
- 1338. Projets de décrets. 1813-1814.
- 1339. Postes, malles et courriers. 1806-1810.
- 1340 à 1347. Licences : résultats généraux, états et rapports, permis et modèles. 1809-1814.
- 1348 à 1350. Navigation, prix des grains. 1808-1812.
- 1351. Situation des crédits. 1810-1812.
- 1352 et 1353. Ponts et chaussées, travaux publics. 1810-1812.
- 1354. Direction de la librairie. 1810-1812.
- 1355 et 1356. Licences : résultats généraux. 1811-1812.
- 1357. Projets de budgets des ministères. 1811.
- 1358. Dette publique, états de situation. An VIII-1812.
- 1359 à 1367. Caisse d'amortissement, bulletins. An IX-1814.
- 1368. Mouvements des ports occupés militairement. 1810-1813.
- 1369 à 1372. États de situation des corps de troupes. An VIII-an XIII.
- 1373 à 1375. Conscription, réfractaires. 1806-1813.
- 1376 et 1377. Brevets pour gardes et pensions. An VIII-1807.
- 1378. Artillerie. An IX-1811.
- 1379. Guerre : soldes de retraite. 1806-1813.
- 1380. Habillement des troupes. An VIII.
- 1381 et 1382. Garde consulaire et impériale ; comptes. An VIII-1807.
- 1383. Approvisionnements de siège. 1814.
- 1884 à 1386. Fournitures de guerre liquidées et non liquidées. 1814.
- 1387/A. Budgets de la guerre, notes et rapports. 1806-1810.
- 1387/B. Secrétairerie d'État, appointements des employés. An VIII-1814.
- 1387^c. Comptabilité des postes. An IX.
- 1387^p. Domaines concédés aux vétérans. An XI-1811.
- 1388 à 1413/A. Finances : états de liquidation. An IX-1809.
- 1413/B à 1413^k. Grand duché de Berg : trésor public, journaux, balances et états de dizaines

- des receveurs d'arrondissement. 1811-1813.
1414 à 1419. Cultes : organisation des diocèses. 1807-1808.
1420 et 1421. Listes d'éligibles par départements. An IX-an X.
1422 et 1423. Listes des six cents plus imposés par départements. An XI-an XII.
1424 et 1425. Listes des candidats au Sénat et au Corps législatif. An XII-1808.
1426 et 1427. Liste des trente plus imposés par départements. An VIII-an XIV.
1428. Conseils municipaux, nominations. An VIII-1809.
1429 à 1435. Élections, formation des collèges, assemblées cantonales. An VIII-1812.
1436 à 1441. Listes des six cents plus imposés. 1811-1813.
1442. Adjonctions aux collèges électoraux. An XI.
1443 à 1453. Adresses au Premier consul et à l'Empereur sur le 18 brumaire, l'attentat du 3 nivôse an IX, à l'occasion de la paix (an X), pour le consulat à vie, le mariage de l'Empereur, la naissance du roi de Rome, etc. An VIII-1813.
1454 à 1468. Pétitions au Premier consul et à l'Empereur. An VIII-1813.
1469. Notes diverses. Extraits de journaux. 1810 et s. d.
1470 à 1563. Bulletins et rapports de police. 1792-1814.
1564 à 1489. Traductions de journaux étrangers. An IV-1815.
- AF/IV/1590 à 1670. Guerre.
1590. Armée de l'Ouest. An VIII.
1591 et 1592. Divisions militaires, armée des Côtes et de l'Intérieur. An VIII-1807.
1593. Défense des frontières entre le Rhin et la mer. 1807.
1594. Armées de Hollande et de Hanovre. An VIII-1806.
1595 et 1596. Affaires de l'Escaut. 1809.
1597 à 1602. Armées contre l'Angleterre, camps de Boulogne et des côtes. An VIII-an XIV.
1603. Armée du Nord. 1810.
1604 à 1636. Affaires d'Espagne. 1807-1814.
 1604 à 1608. Commandement de Murat. 1807-1808.
 1609 et 1610. Changement de dynastie. 1808.
 1611 et 1612. Commandement du roi Joseph. 1808.
 1613 à 1617. Commandement de Napoléon. 1808-1809.
 1618 à 1636. Correspondance du roi Joseph, du major général et du ministre de la Guerre. Armées de Catalogne, d'Aragon, du Midi, du Nord, du Centre et du Portugal. 1809-1814.
1637 à 1641. Campagne d'Autriche. 1809.
1642 à 1652. Campagne de Russie. 1812-1813.
1653 à 1657. Occupation du Nord de l'Allemagne, correspondance du ministre de la Guerre et du prince d'Eckmühl. 1810-1812.
1658 à 1666. Campagne d'Allemagne : correspondance du major général, du roi de Naples, des généraux ; police et administration de l'armée. 1813.
1667 à 1670. Campagne de France. 1814.
- AF/IV/1671 à 1706^F. Relations extérieures.
- 1671 à 1674. Angleterre. An VIII-1812.
1675 à 1677. Autriche. An VIII-1813.
1678. Danemark. An VIII-1813.
1679 et 1680. Espagne. An VIII-1813.
1681/A à 1681^P. États-Unis, Gênes, République ligurienne. An VIII-1813.
1682 et 1683. Hollande. An VIII-1810.
1684/A et 1684/B, Italie. An 1814.
1685. Malte, Naples, Parme. 1806-1813.
1686. Perse et Indes. 1806-1810.
1687. Pologne, Porte ottomane : Égypte, États barbaresques. An VIII-1813.
1688 et 1689. Porte ottomane, Portugal. An VIII-1813.
1690 à 1693. Prusse. An VIII-1813.
1694 et 1695. Rome. An VIII-1814.
1696 à 1699. Russie. An VIII-1814.
1700 et 1701. Sardaigne, Suède, Suisse, Toscane. An VIII-1814.
1702 à 1706/B

- 1706^c et 1706^d. Commission de Hambourg. 1811.
1706^e. Correspondance générale du ministre. 1807-1814.
1706^f. Dépenses générales ; personnel diplomatique. An VIII-1813.
- AF/IV/1707 à 1718. États dépendants.
1707 et 1708. République italienne. An VIII-an XI.
1709 à 1712. Royaume d'Italie ; correspondance du vice-roi. 1805-1810.
1713. Provinces illyriennes. 1806-1813.
1714/A 1714^p. Iles ioniennes ; royaumes de Naples et d'Espagne. 1802-1814.
1715 à 1718. Rome, Toscane, Piémont, Parme, Plaisance ; correspondance d'Élisa Napoléon, du prince Borghèse, des généraux Miollis, Junot et Jourdan. An VIII-1814.
- AF/IV/1719 à 1832. Hollande.
1719 à 1725/B. Administration de la Hollande après sa réunion à l'Empire. 1810-1813.
1726 à 1745. Royaume de Hollande : correspondance des grands officiers, des ministres, des maréchaux et généraux. 1806-1810.
1746. Messages du roi. 1806-1809.
1747/A à 1768. Décrets du roi. 1806-1809.
1769 à 1777. Armée : situation des troupes ; personnel des armées ; administration militaire ; garde du roi. 1806-1710.
1778 à 1781. Marine : constructions navales ; situation, personnel. 1806-1810.
1782 à 1786. Finances : trésor public, dette, 1806-1810.
1787. Répertoire des décrets du roi. 1806-1808.
1788 à 1790. Maison du roi, Conseil des ministres, Conseil d'État. 1806-1810.
1791. Correspondance et rapports relatifs aux affaires étrangères. 1806-1809.
1792 à 1796. Correspondance et rapports relatifs à la guerre. 1806-1809.
1797. Correspondance et rapports relatifs à la marine. 1806-1808.
1798 à 1800. Colonies. 1806-1808.
1801. Commerce. 1806-1808.
1802 à 1811. Finances : budgets, commission de liquidation, domaines, douanes, trésor public. 1806-1810.
1812 à 1816. Intérieur : agriculture, cultes instruction publique, industrie. 1806-1810.
1817. Waterstaat. 1807-1809.
1818. Justice et police noblesse. 1806-1809.
1819. Ordre de l'Union. 1807-1810.
1820 et 1821. Pièces diverses ; pétitions. 1806-1809.
1822 à 1827. Correspondance du roi. 1806-1810.
1828. Messages du roi. 1806-1809.
1829 à 1832. Pièces diverses ; correspondance diplomatique ; notes sur les fonctionnaires ; archives du cabinet. 1806-1810.
- AF/IV/1833 à 1886/B. Grand duché de Berg.
1833 à 1836. Justice. 1810-1813.
1837 à 1843. Intérieur, travaux publics, instruction publique, commerce, police, pensions, Conseil d'État, relations extérieures. 1809-1813.
1844 à 1866. Trésor public : livrets de finances, dépenses des ministères, contributions, douanes, commerce, domaines, forêts, enregistrement, tabacs, postes, mines et usines, dettes et pensions, monnaies, loteries. 1809-1813.
1867 à 1885. Guerre : personnel, matériel, comptabilité, mouvements et situation des troupes, artillerie et cavalerie. 1809-1813.
1886/A et 1886/B. Domaines : réduction du Grand duché ; plans. 1808-1813.
- AF/IV/1887 à 1832. Archives du cardinal Caprara.
1887 à 1890/B. Concordat, réorganisation du culte et des diocèses, nomination des évêques. 1801-1808.
1891 à 1894. Correspondance du cardinal Caprara. 1801-1808.
1895 à 1916. Pétitions d'ecclésiastiques demandant leur réintégration, demandes d'induits, pétitions d'ecclésiastiques mariés. 1801-1808.
1917 à 1920. Pouvoirs donnés aux évêques ; commissions relatives à des nullités de mariage. 1801-1808.
1921 à 1932. Demandes de dispenses pour mariage. 1801-1808.
- AF/IV/1933 à 1950. Gouvernement des Cent-Jours.

	1933 à 1935. Séances de la commission de gouvernement : finances, police, intérieur. 1815. 1936 à 1941. Guerre, organisation des armées, événements militaires, personnel et matériel, marine et colonies. 1815. 1942 à 1950. Adresses envoyées à l'Empereur. 1815.
AF/IV/1951 à 1954/B.	Adresses diverses. An XII-1806.
AF/IV/1855 à 1957.	Plans et cartes géographiques.
AF/IV/1958 à 2065.	Table sur fiches des arrêtés consulaires et des décrets impériaux (classement alphabétique). An VIII-1814. ²
AF/IV/2066 à 2071.	Table sur fiches des arrêtés et décrets des Cent-Jours (classement alphabétique). 1815. ³
AF/IV/2072 à 2075.	Table sur fiches des pièces diverses du Consulat et de l'Empire (classement alphabétique).
AF/IV/2076.	Table sur fiches des bulletins-lettres des Cent Jours. ⁴
AF/IV/2077 à 2078.	Table sur fiches de la correspondance du secrétaire d'État (classement alphabétique). ⁵
AF/IV/2079.	Table alphabétique sur fiches des pièces ministérielles. ⁶
AF/IV/2080.	Table sur fiches des arrêtés et décrets de radiation de la liste des émigrés. ⁷
AF/IV/2081.	Table alphabétique sur fiches des conseils d'administration. ⁸
AF/IV/2082.	Table alphabétique sur fiches des présidents de canton de la Convention à l'Empire.
AF/IV/2083.	Table sur fiches des auditeurs, maîtres des requêtes et conseillers d'État. ⁹
AF/IV/2084.	Table sur fiches des archives du cabinet du roi de Hollande ¹⁰
AF/IV/2085 à 2086.	Table sur fiches des renvois aux ministres et au conseil d'État (avant 1814-1815) et fiches d'adhésion et adresses (s.d.)
AF/IV/2087 à 2092.	Tables sur fiches du Bulletin des lois. An IV-an X.
AF/IV/2093.	Table sur fiches des lettres de Napoléon 1 ^{er} jointes aux minutes des arrêtés et décrets. An VIII-1815.
AF/IV/2094.	Table sur fiches des arrêtés de propre mouvement du 1 ^{er} Consul ou corrigés de sa main. s.d.

REGISTRES

AF/IV*/1 et 2.	Constitution de l'an VIII.
AF/IV*/3 à 15.	Procès-verbaux des séances de la commission consulaire et des consuls. An VIII-an XII.
AF/IV*/16 à 18.	Arrêtées et correspondance des consuls. An VIII-an IX.
AF/IV*/19 à 32.	Lettres du Premier consul. An VIII-an IX
AF/IV*/33 à 36	Envoies aux ministres des arrêtés et actes du gouvernement. An VIII-an X.
AF/IV*/37.	Messages des consuls aux deux conseils. An VIII.
AF/IV*/38 à 44.	Actes des consuls. An VIII.

² Les 3 cartons initialement cotés AF/IV/1958-1960 ont été anciennement recotés en AB/Vd et les cotes réutilisées pour la cotation de fichiers. Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilms 88-208). Correspond à AF/IV/1-859, AF/IV*/50-60, 204-213, 215-226.

³ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilms 210-216). Correspond à AF/IV/859/6-860.

⁴ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilm 225). Correspond à AF/IV/1933-1941.

⁵ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilms 218-219). Correspond à AF/IV*/194-203.

⁶ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilm 224). Correspond à AF/IV/1287-1294A, 1292-1300A, 1301-1306, 1308-1310.

⁷ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilm 209). Correspond à AF/IV/1-860.

⁸ Fichier communicable sous forme de microfilm (microfilm 217). Correspond à AF/IV/1272, AF/IV*/96-98, 100-101, 161-163, 169, 180-181, 189-193.

⁹ Correspond à AF/IV/1335.

¹⁰ Correspond à AF/IV/1788-1790.

AF/IV*/45.	Arrêtés des consuls sur la guerre. An VIII-an IX.
AF/IV*/46.	Pièces adressées au gouvernement. An VIII.
AF/IV*/47 et 48.	Correspondance du secrétaire général des consuls. An VIII-an X.
AF/IV*/49 à 60.	Correspondance du Premier consul et de l'Empereur. An VIII-1815.
AF/IV*/61.	Livre d'État : ordres de service pour les absences de l'Empereur. An X-1815.
AF/IV*/62 à 71.	Famille et Maison de l'Empereur ; conseils de la Maison de l'Empereur ; budgets ; états et contrôle. An VIII-1813.
AF/IV*/72 à 79/B.	Maison de l'Empereur : procès-verbaux des cérémonies An XII-1812.
AF/IV*/80.	Maison militaire ; garde impériale. 184-1816.
AF/IV*/81 à 84.	Trésor de la Couronne ; palais impériaux. An VIII-1813.
AF/IV*/85.	Prestations de serment. An VII-1814.
AF/IV*/86 à 89.	Mandements des évêques. 1808-1811.
AF/IV*/90 et 91.	État du clergé ; personnel des diocèses. An X.
AF/IV*/92.	Légion d'honneur. 1806-1813.
AF/IV*/93.	Conseil d'administration du Sénat. An VII-1813.
AF/IV*/94.	Conseils privés pour sénatus-consultes. An VIII-1812.
AF/IV*/95.	Conseils privés pour prisonniers d'États. 1809-1812.
AF/IV*/96 à 98.	Conseils privés pour recours en grâce. An X-1813.
AF/IV*/99.	Conseils des ministres. 1811-1814.
AF/IV*/100 et 101.	Conseil général des Finances : procès-verbaux. An IX-1812.
AF/IV*/102 à 160.	Conseil général des Finances : répartition des fonds. An XI-1814.
AF/IV*/161 à 163.	Conseil d'administration des Finances : procès-verbaux. An VIII-1814.
AF/IV*/164 à 168.	Finances : budget, monnaies, douanes, salines, droits réunis, forêts, dette publique, caisse d'amortissement, 1808
AF/IV*/169.	Conseil d'administration de l'Intérieur. An VIII-1809.
AF/IV*/170 et 171.	Conseil du Commerce et des manufactures. 1809-1813.
AF/IV*/172 à 178.	Intérieur : administration départementale, approvisionnements, commerce et manufactures, instruction publique, agriculture, travaux publics, comptabilité de la ville de Paris, ponts et chaussées. 1808.
AF/IV*/179.	Justice : conseil d'administration. 1808.
AF/IV*/180 à 190.	Guerre : conseils d'administration et de liquidation, matériel, habillement, équipement, remotes, génie, artillerie, solde, garde impériale. An VIII-1814.
AF/IV*/191 à 193.	Marine : conseils d'administration et de liquidation. An VIII-1811.
AF/IV*/194 à 203.	Correspondance du secrétaire d'État. An VIII-1815.
AF/IV*/204 à 214.	Renvois de pièces aux ministres. An VIII-1815.
AF/IV*/215 à 228.	Renvois au Conseil d'État. An VIII-1815.
AF/IV*/229.	Pétitions : répertoire. 1809-1815.
AF/IV*/230.	Passeports. 1810-1813.
AF/IV*/231 à 250.	Finances : tableaux des contributions. An X-1812.
AF/IV*/251 à 260.	Finances : budgets des villes, budgets des ministères, comptes du Trésor public. An VIII, an XIII-1811.
AF/IV*/261 à 273.	Livrets des Finances. An XIV-1814.
AF/IV*/274 à 279.	Dépenses de ministères ; comptes du trésor ; comptes rendus de l'administration des finances. An VIII-1810.
AF/IV*/280 et 281.	Comptes des manufactures impériales. 1808-1809.
AF/IV*/282.	Comptes des musées. An VIII-1810.
AF/IV*/283 à 297.	Administration de la Guerre : habillement, équipement, subsistances, fourrages, remotes. An VIII-1813.
AF/IV*/298 à 302.	Marine : comptes rendus des crédits. An VI-an IX.
AF/IV*/303.	Caisse d'escompte. 1776-1793.
AF/IV*/304.	Ponts et chaussées de la Seine. 1812.
AF/IV*/305 et 306.	Sommaire des décrets impériaux. An XII-1808.
AF/IV*/307 à 312.	Dotations. 1806-1815.
AF/IV*/313 à 371.	Copies d'actes impériaux. 313 et 314. Légion d'honneur, Corps législatif, Sénat. An XII-1810. 315. Police générale. An XII-1810.

- 316 à 323. Justice. An XII-1810.
324. Relations extérieures. An XII-1810.
325 à 340. Intérieur, instruction publique, commerce, villes et communes, donations et legs.
An XII-1810.
341 à 351. Finances. An XII-1810.
352 à 357. Trésor public. An XII-1810.
358 à 365. Guerre. An XII-1810.
366 et 367. Marine et colonies. An XII-1810.
368 à 370. Cultes. An XII-1810.
371. Affaires diverses. An XII-1810.
- AF/IV*/372 à 424. Répertoire chronologique, expédition des actes du gouvernement.
372. Relations extérieures. An XII-1804.
373 à 379. Justice. An XII-1814.
380 à 382. Cultes. An XII-1812.
383. Police générale. An XII-1814.
384 à 392. Intérieur. An XII-1814.
393. Manufactures et commerce. 1812-1814.
394 à 402. Finances. An XII-1814.
403 à 407. Trésor public. An XII-1814.
408 à 414. Guerre. An XII-1814.
415 et 416. Administration de la Guerre. An XII-1814.
417 et 418. Marine et colonies. An XII-1814.
418 à 424. Expédition des actes ressortissant aux divers ministères. An XII-1814.
- AF/IV*/425. Sommaire des actes du gouvernement. An X.
AF/IV*/426. Listes des fonctionnaires civils. An XII.
AF/IV*/427. Courriers du gouvernement. An VIII-1811.
AF/IV*/428. Répertoire pour matières diverses.
AF/IV*/429 à 432. Mobilier des ministères. 1810-1812.
AF/IV*/433. Tableaux de la balance du commerce. An V-1811.
AF/IV*/434. Instruction pour le renouvellement des listes d'éligibilité. An IX.
AF/IV*/435. Administration de la Grande Armée. 1806-1808.
AF/IV*/436 et 437. Journal des séjours de l'Empereur. An VIII-1815.
AF/IV*/438. Leste des membres du Conseil d'État. An VIII-1814.
AF/IV*/439. Dépôts faits aux Archives. An IV-1815.
AF/IV*/440. Registre de sortie des décrets. 1811-1815.
AF/IV*/441 à 443. Élections : propriétaires du canton de Paris. An VIII.
AF/IV*/444 à 478. Grand-duché de Berg.
444 à 449. Secrétaire d'État ; correspondance. 1810-1813.
450 et 451. Justice et Intérieur. 1810-1813.
452 et 453. Guerre : correspondance. 1810-1813.
454. Finances : correspondance. 1811-1813.
455 et 456. Correspondance à l'arrivée et à la sortie. 1813.
457 à 459. Personnel des armées. 1810-1813.
460 et 461. Rapports à l'Empereur. 1808-1811.
462. Lettres et bulletins adressés au roi de Hollande. 1809.
463 à 468. Lettres aux ministres. 1808-1813.
469 à 475. Finances, comptes et budgets. 1807-1813.
476. Décrets impériaux. 1808-1813.
477 et 478. Arrêtés ministériels. 1809-1813.
- AF/IV*/479 à 491. Royaume d'Italie.
479 à 487. Comptes des finances. 1804-1811.
488 à 490. Concordance des poids et mesures. 1803.
491. Balance des importations et exportations. 1810.
- AF/IV*/492. Westphalie : administration des finances. 1808.
AF/IV*/493. Espagne : recettes et dépenses. 1788-1797.
AF/IV*/494 et 495. Angleterre : mémoires sur la situation politique. 1810-1811.

AF/IV*/496.	Hanovre : recettes et dépenses. An XII.
AF/IV*/497.	Prusse : mémoires sur les finances. 1807-1808.
AF/IV*/498.	Mémoires sur les troubles de l'Inde. 1810.
AF/IV*/499 à 527.	<i>Cotes vacantes.</i>
AF/IV*/528 à 1708.	Livrets des armées, états des forces de terre et de mer pour l'usage particulier de l'Empereur. 528. Armée générale. An IV-an VII. 529 à 550. Armées diverses, garde des consuls, dragons, officiers généraux, armée espagnole, camp de Marengo. An VIII. an XIII. 551 à 585. Armée générale. 1806-1811. 586 à 670. Levées extraordinaires. 1812-1814. 671. Armée polonaise. 1812. 672 et 673. Armée générale. 1812-1813. 674 à 825. Divisions de l'intérieur. An VIII-1810. 826 à 887. Divisions militaires en deçà et au delà des Alpes. 1811-1814. 888 à 995. Artillerie et génie. An VIII-1814. 996 à 1020. Divisions militaires en deçà des Alpes. 1808-1812. 1012 à 1050. Situation des divisions militaires. 1812-1813. 1051 à 1158. Armée générale. An VII-1815. 1159 à 1210. Armée de réserve ; mission à Milan ; camps de Bruges, de Brest, de Toulon, d'Utrecht, de Nimègue, de Montreuil, de Saint-Omer et Étaples, de Bayonne ; camps volants ; camps de Boulogne et de Rennes. An VIII-1811. 1211 à 1230. Armées de Batavie, de Hollande, de Brabant, du Rhin, du Nord. An VIII-1810. 1231 à 1272. Grande Armée. An XIII-1808. 1273 à 1275. Réserves ; Grande Armée. 1807-1808. 1276 à 1316. Armée d'Allemagne. 1808-1811. 1317 à 1353. Grande Armée. 1812-1814. 1354. Armée d'Orient. An IX-an X. 1355 à 1389. Armées d'Italie et de Naples. An VIII-1814. 1390 à 1431. Armée italienne. 1802-1813. 1432 à 1435. Marine italienne. 1808-1813. 1436 à 1447. Armée de Naples. 1806-1813. 1448 à 1455. Armées de Dalmatie et d'Illyrie. 1806-1810. 1456 à 1459. Armée de Portugal, division d'Avignon, corps de la Gironde. 1807-1808. 1460 à 1580. Armées d'Espagne et de Portugal. 1808-1814. 1581 à 1586. Situation des escadres ; troupes des colonies, expéditions de Saint-Domingue, de la Guadeloupe, de l'île d'Aix. An IX-an XIII. 1587 à 1594. Situation de la marine. An VIII-an XIII. 1595 à 1684. Troupes de la marine. 1806-1815. 1685 à 1688. Flottille de Boulogne. An XII-an XIII. 1689 et 1690. Marines étrangères. An XII-1805. 1691. Table des marées. An XIII. 1692 à 1704. Gendarmerie. An X-1810. 1705 et 1706. Garde impériale. 1811-1815. 1707. Livrets des chasses de l'Empereur. An XII-1812. 1708. Livrets divers.
AF/IV*/1709.	Faux billets de banque étrangers. Licences de navigation. 1808-1812.
AF/IV*/1710.	Statistique des Bourbons et consorts pour 1810 (copie du 20 ^e siècle)
AF/IV*/1711.	Comptes de la cassette.- Dépenses : registre des fonds accordés pour les dépenses de toute nature pour les ans VII à XII (dépenses effectuées pour les services de la Maison de l'Empereur, sur la cassette pour d'autres services, sur les fonds spéciaux pour le compte des ministères et concernant le domaine de Malmaison). An VII-an XIII. ¹¹
AF/IV*/1712.	Comptes de la cassette.- Recettes : registre des recettes de toute nature pour l'an

¹¹ Registre acquis en vente publique le 20 juillet 2010.

XIII. An XIII.¹²

¹² Registre acquis en vente publique le 20 juillet 2010.